

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.11.213

**TARIFS 2009 : Prix de
l'eau industrielle - ZI
de NERSAC**

LE SIX NOVEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 octobre 2008**

Secrétaire de séance : Véronique DAVY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DESCHAMPS , Nadine GUILLET, Laurent PESLERBE

Excusé(s) représenté(s) :

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

TARIFS 2009 : PRIX DE L'EAU INDUSTRIELLE - ZI DE NERSAC

Par délibération n°25 du 28 février 2008, vous avez fixé pour l'année 2008, les tarifs de l'eau industrielle indiqués ci-dessous (+ 2% par rapport à 2007):

| Désignations | Tarifs 2008 (€ HT) |
|--|-----------------------|
| Abonnement Forfaitaire annuel | |
| Compteur strictement supérieur à 60 mm | 255,00 |
| Compteur inférieur ou égal à 20 mm | 51,00 |
| Prix du m³ consommé | 0,346 |

Pour l'année 2009, la commission environnement du 14 octobre 2008 a proposé une augmentation de 2,5 % :

| Désignations | TARIFS 2009 (€ HT) Augmentation de 2,5% |
|--|---|
| Abonnement forfaitaire annuel | |
| Compteur inférieur ou égal à 20 mm | 52,27 |
| Compteur strictement supérieur à 60 mm | 261,37 |
| Prix du m³ consommé | 0,355 |

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 14 octobre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 21 octobre 2008,

Au vu des éléments cités ci-dessus, **je vous propose** :

D'APPROUVER, pour l'année 2009, une augmentation des tarifs, à hauteur de 2,5 %.

DE PRECISER que dans l'éventualité d'une modification des tarifs des différentes redevances incorporées à la tarification de l'eau industrielle, celle-ci serait intégralement répercutée sur les factures des usagers.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|---|---|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 novembre 2008 | <u>Affiché le :</u> 19 novembre 2008 |